

PH – CH DUBOIS
10 rue Saint-Quentin
75010 Paris

Livry-Louvercy, le 15 juin 2012

N/réf. : LN/CS/12219

Objet : Reims – Reconversion de la caserne Colbert en résidence de tourisme : Note technique

À l'attention de M. Lauzanne

Monsieur,

Suite à la réunion du 14 juin 2012 avec Bouygues Immobilier et le BE Arnould, ainsi que notre conversation téléphonique de ce matin, voici les différents éléments de construction qui ont été retenus pour répondre aux contraintes acoustiques :

- planchers mezzanine (R+3) et R+4 : plancher collaborant de type ARVAL Cofrastra 40 Décibels ;
- -doublage sur pierre meulière : BA13 sur ossature métallique (pas de pose collée) ;
- dépose du platelage du plancher bois et bourrage avec de la laine minérale entre lambourdes sous les positions des séparatifs préalablement repérées (séparatifs entre logements + séparatifs entre logements et circulations) ;
- chape flottante liquide avec joint de fractionnement au droit des séparatifs (entre logements + entre logements et circulations) - carnet de détail à venir ;
- chape flottante sur plancher existant : chape flottante de 40mm sur sous couche ISOVER Domisol Laine de roche 20mm ;
- plafond sur comble : 2 BA13+ 300mm laine minérale ;
- plafond sous-face plancher existant : BA13 + 85mm laine minérale + suspente cavalier PLACOPLATRE F 350 ;
- montée des séparatifs jusqu'en sous-face du plancher existant (matériau entre tête de cloison et voûtains à confirmer) ;
- gaines techniques en 98/48 Duo'Tech, mise en œuvre selon carnet de détail à venir ;
- rebouchage des murs existants sur toute leur épaisseur : 2 parpaings creux de 17.5cm (ou

Échologos

- parpaing plein de 10cm) enduit de chaque côté par un mortier d'au moins 1cm d'épaisseur et remplissage de laine minérale au milieu (23cm dans le cas de parpaings creux et 38cm dans le cas de parpaings pleins) ;
- possibilité de carrelage collé sur plancher collaborant R+4 ;
 - moquette Balsan Signature confort (envers : double dossier feutre Confortback) dans les circulations des étages validée ;
 - classement UPEC des circulations communes dans les résidences hôtelières : U3P2 (carrelage scellé dans les circulations du RdC pour limiter la sonorité à la marche)
 - ascenseur : guides cabine fixés sur structure avec matériau résilient + doublage collé dans les logements en PSE élastifié Doublissimo 13+40 sur le mur de refend attenant à la cage d'ascenseur
 - RdC : dalle portée béton d'une épaisseur d'au moins 20cm + moquette et carrelage collé dans les logements
 - RdC : dalle portée béton avec décaissement (épaisseur minimale de dalle décaissée 16cm) pour carrelage sur chape flottante ciment fluide 40mm sur sous couche SIPLAST Assour Chape 19 dans les circulations.

Comme vu ensemble, les stores des menuiseries peuvent être incorporés dans le plafond BA13 + 85mm de laine minérale mais ils ne doit persister aucun jour entre le doublage de façade et ceux-ci.

Veillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.



Laura NACZAJ

Acousticienne, ingénieure ENSIP